

FINANCES

LA JOURNEE FINANCIERE

Montréal, le 17 juillet 1918.

Il a fallu neuf jours en moyenne pour arrêter les précédentes offensives allemandes. Cette fois, cinq heures ont suffi à Foch pour amener sur le point de choc les réserves et déclencher à la manière d'un "swing" la contre-attaque foudroyante qui l'a brisé net. Telle elle est la constatation qu'il est permis de faire au deuxième jour de la bataille; il n'en faut davantage pour engager les baissiers à se couvrir. Gens prudents, ils sont avertis qu'il suffirait d'une victoire pour déterminer en Bourse un revirement dont ils ont tout à craindre.

L'élément de baisse a grandi démesurément ces derniers temps, le découvert de la clientèle est énorme, les professionnels de la baisse le savent, ils sentent que leur position est dangereuse. Ils ont comme on dit, les oreilles dans le crin, la moindre nouvelle favorable leur fait prendre peur.

A la fin du premier "round" il n'est guère prudent de préjuger du résultat final d'un combat de boxe; la première phase de la bataille nous ayant été favorable, il est peut-être trop tôt encore pour chanter victoire. Nous avons bien remporté la première manche, mais elle nous a coûté des plumes et la partie n'est pas finie. L'attaque entre Château-Thierry et Reims n'est peut-être qu'une feinte. Les Boches sont arrêtés, mais ils ont tout de même avancé et nous avons reculé d'autant. Le résultat est énorme, sans doute, mais il faut le re-

connaître négatif, puisqu'au lieu de se rapprocher, Berlin s'éloigne.

Les Américains ont sous le feu la plus belle tenue, il en est arrivé cent mille en France pendant la semaine qui se termine et cent mille autres arriveront pendant la semaine qui commence. C'est plus qu'il n'en faut pour avoir confiance et conserver son optimisme. La victoire est certaine, si nous ne l'avons pas cette fois, nous l'aurons la prochaine. En attendant, la guerre continue.

H. M. CONNOLLY & CO.

AUX PORTEURS DES BONS DE LA VICTOIRE

On vient d'attirer l'attention du ministre des finances sur le fait que d'assez nombreux porteurs d'obligations de l'Emprunt de la Victoire semblent ignorer que les coupons sont payables semi-annuellement. Le premier coupon était dû et payable au 1er juin dernier.

Pour encaisser l'intérêt, il suffit de détacher le coupon et de le présenter à une banque.

NOUVEAU CONTROLE ETABLI AUX ETATS-UNIS

Le président Wilson a signifié cette semaine, le décret en vertu duquel il prendra désormais et pour la durée de la guerre, le contrôle de toutes les lignes télégraphiques et téléphoniques des Etats-Unis.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPÉRIEURE

Beauregard et Labelle v. B. Comtois, Chambly, \$124.
 Miner Shoe Co., Ltd. v. Percy C. Bethrey, Lachine, \$102.
 Avila Pesant v. Abraham Loyer, Lachine, \$102.
 A. S. Cohen v. A. Fortin, Montréal, \$100.
 Esther Shapiro v. John Convas, Verdun, \$59.
 Laura Remblay v. J. A. Ducharme, Montréal, 1re classe.
 Noé Bourassa, Ltd v. Révérend Sinai Dubeau, Montréal, \$402.
 Perron & Co v. Ernest Templier, Sainte-Adèle, \$120.
 North Montreal Centre Ltd v. J. H. Langevin, Montréal, \$518.
 Toronto Type Foundry Co., of Can. Ltd. v. Geo. Gauthier, Longueuil, \$115.
 General Administration Soc. v. A. Doig, Montréal, \$215.
 North Montreal Centre Ltd v. Arthur Drouin, Montréal, \$186.
 J. L. Reay v. W. Miller, Montréal, \$2,157.
 Harry Hornstein v. Pauline Adelstein, Lyon Shoe Co. et Lyon Hoffman, Montréal, \$325.
 Marie-Louise Gélinas v. Mme L. P. Marchand, \$170.
 J. R. Laurier v. J. D. Fournier, Montréal, \$100.
 Gold Medal Furniture Mfg. Co., Ltd. v.

Moses Liverman, Montréal, \$242.
 Hy. Russell v. A. W. Moseley, Montréal, \$118.
 A. S. Cohen v. E. Zuckerman, Montréal, \$116.
 Almy's Ltd v. Emmanuel Mavaut, Montréal, \$563.
 Lapin Bros v. P. Flanz, Montréal, \$273.
 J. Gillet & Co. v. Henry B. Morton, J. G. Duhamel et Palais de Danse, Montréal, \$416.
 Librairie J. A. Derome Ltd v. Gédéon Sivigny, Montréal, \$100.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

W. G. Cassidy v. Jack Sutherland, \$39.
 Mme E. Fortier v. J. O. Gauvreau, \$85.
 Cohen Ltd v. Isidore Cayer, \$30.
 Z. Fontaine v. Veuve Elias Hassan, \$28.
 A. Briger v. Rudolph Carboz, alias Galli, \$99.
 Mme A. Pidoux v. Dominia Massé, \$74.
 S. Christin v. Jos. Dazé, \$80.
 Mme A. Vinson v. J. Montagne, \$25.
 J. Hall v. Valmore Cavarria, \$80.
 Normandin & Frère, v. C. Silver, \$50.
 S. Heller v. Mme Geo. Gordon & vir, \$62.
 L. Laurin v. J. D. Martineau, \$34.
 O. Laurin v. Ovila Tanguay, \$18.
 H. Smith v. Nicholas Malos, \$38.
 H. Smith v. H. Milton, \$12.
 H. Smith v. Art. Giguère, \$20.
 H. Smith v. Jos. Therrien, \$12

Cohen Ltée v. Alex. Ratelle, Saint-Lin, \$18.
 McClary Mfg. Co. v. T. Fortier, Saint-Louis de Gonzague, \$21.
 Mme P. Préfontaine v. Mme M. Mercille et vir, Longueuil, \$50.
 Mme D. Pagé v. F. D. Pontbriand, Longueuil, \$60.
 L. Daigneault v. E. Véronneau, Longueuil, \$74.
 M. Feldman v. E. Cloutier, \$13.
 J. Garmaise v. E. Thouin, \$15.
 J. Garmaise v. Hardee, \$22.
 J. Garmaise v. E. Molson, \$11.
 A. Desilets v. M. Lubin, \$21.
 H. Rogon v. J. Delica, \$13.
 D. Benoit v. Metrop. Dyeing & Cleaning Co., \$27.
 J. Bonneau v. A. Langlois, \$20.
 A. Brownstein v. J. Robillard, \$28.
 Beaudoin Ltée v. W. Cregan, \$20.
 H. Lorrain v. F. Nuron, \$12.
 A. Deslières v. J. Saint-Amour, \$80.
 A. Paquette v. L. Sullivan, \$23.
 Mme D. Harbour et vir v. H. Giroux, \$25.
 G. Rosentein v. M. Bastien, \$10.
 J. L. Charest v. F. B. Slockwell, \$21.
 Barrette Co., Ltd v. Outremont Garage Repair Shop, \$26.
 N. Corbell v. L. Arcand, \$28.
 N. Corbell v. Zotique Saint-Maurice, \$11.
 National Coffee & Spice Co., J. L. Dion, \$27.